

DIPLOME INTER UNIVERSITAIRE SEXOLOGIE (3 ANNEES)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Pierre-Michel LLORCA

☒ UFR de Médecine et des professions paramédicales
28, Place Henri Dunant
63001 CLERMONT-FERRAND

PUBLICS CONCERNES :

Formation initiale : Etudiant en 2^{ème} année de DES ou résidant en Médecine Générale.

Formation continue : Titulaire du diplôme de Docteur en Médecine, français ou étranger.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Ce diplôme a pour but de donner des connaissances théoriques et cliniques permettant une approche des difficultés sexuelles.

Ce diplôme fait partie d'un ensemble d'enseignement de la sexologie soumis à un examen national et ayant un programme fixé et harmonisé par une commission pédagogique Nationale selon les souhaits de la commission de travail sur la sexologie qui a été mise en place au niveau du Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Seule l'obtention du DIU autorisera les médecins qui en seront titulaires à en faire la mention sur leurs plaques et ordonnances et, dans la rubrique médecin, à « sexologie », qui a été créée dans les pages jaunes de l'annuaire en 2000/2001.

PROGRAMME :

1 ^{ère} année : Connaissances fondamentales – Bases de sexologie clinique	
UE 1 : Bases sexologiques	70 h
UE 2 : Fondement de la sexualité humaine	
UE 3 : La consultation en sexualité humaine et l'évaluation	
UE 4 : Aspects organiques de la pathologie sexuelle	
UE 5 : Addictions et sexualité	

2 ^{ème} année : Connaissances cliniques, thérapeutique en sexologie, prévention en sexologie	
UE 6 : Evolution des classifications (masculin, féminin)	71.5 h
UE 7 : Dysfonctions sexuelles masculines	
UE 8 : Dysfonctions sexuelles féminines	
UE 9 : Dysfonctions sexuelles du couple	
UE 10 : Psychiatrie et sexualité	
UE 11 : Les homosexualités	
UE 12 : Transsexualisme	
UE 13 : MST et sexualité	
UE 14 : Sida et sexualité	
UE 15 : Handicap et sexualité	
UE 16 : Les traitements	
UE 17 : La prévention : conseil, information, éducation	

3 ^{ème} Année Universitaire : Ateliers et enseignements dirigés Consultations simulées et cas cliniques	
UE 18 : Evaluation et diagnostic sexologique lors des premières consultations	60 h
UE 19 : Bon et mauvais usage des traitements hormonaux dans les difficultés sexuelles	
UE 20 – Le traumatisme sexuel	
UE 21 – La prescription d'un médicament d'aide à l'érection	
UE 22 – Les troubles de l'éjaculation	
UE 23 – Connaissance sur les effets et indication de la chirurgie chez l'homme	
UE 24 – Handicap Et sexualité	
UE 25 – Vaginisme et dyspareunie	
UE 26 – La chirurgie chez la femme : correction et iatrogénie	
UE 27 – Les troubles du désir hommes/femmes	
UE 28 – Les troubles de l'excitation et de l'orgasme féminin	

UE 29 – Dépression et sexualité	
UE 30 – Le couple dysfonctionnel	
UE 31 – Thérapies corporelles	
UE 32 – Cadre éthique en consultation / Sexualité des personnes âgées / Contre-attitudes en thérapies sexuelles / Les Hypersexualités	

DATES :

Les enseignements, 6 sessions de 2 jours, sont répartis d'octobre à mai.

Les enseignements sont mutualisés avec le DIU Etude de la sexualité ainsi que le DU Etude de la Sexualité Humaine option Conseil et Education sexuelle.

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

1^{ère} année : Epreuve écrite régionale d'une durée de 2 heures + Assiduité (80% des enseignements suivis)

2^{ème} année : Epreuve écrite régionale d'une durée de 2 heures notée sur 20 + Assiduité (80% des enseignements suivis)

3^{ème} année : Epreuve écrite d'une durée de 3 h sur 3 modules + Présentation de mémoire (30 min) + Assiduité (80% des enseignements suivis)

A noter : Report des notes d'une session à l'autre = non autorisé

Note éliminatoire pour chacune des épreuves de la 3^{ème} année = ou < 4/20

Conditions de redoublement :

- Si l'étudiant a obtenu la moyenne à son mémoire et qu'il a une note éliminatoire à son examen de 3^{ème} année il peut en garder l'avantage sans avoir à le refaire.

- Si le mémoire n'est pas validé par le jury et qu'il est déclaré irrecevable l'étudiant peut garder ses notes de l'écrit si il y a obtenu la moyenne.

NOMBRE DE CANDIDATS AUTORISES A S'INSCRIRE : 8 inscrits minimum / 30 inscrits maximum.

En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante.

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES :

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien <http://medecine.uca.fr/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante> / Tél : 04.73.17.80.25 / E-mail : umfcs.medpha@uca.fr

⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.

⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription.

COÛT DE LA FORMATION (2017/2018) :

Formation initiale (Etudiants) : 750 €

Reprise d'études (Financement à titre individuel) : 750 €

Formation Continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 1 500 €